***BSP infos n°5* – mars 2021**

 ***Informations municipales***

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

J’espère que vous allez bien, que vous résistez face à ce virus !

1 an maintenant qu’il fait partie de notre vie ! 1 an sans manifestation, sans échange mais les beaux jours arrivent. Comme dit le proverbe après l’orage vient le beau temps, le soleil va briller et nous allons pouvoir, je l’espère, en profiter.

Nous commençons à dégager certains chemins pour pouvoir faire de belles balades et se changer les idées (action faite vers les Varrats).

Les chemins vont être petit à petit remis en état par Cyril et Mickaël, un grand merci pour leur travail.

La vie continue, nous devons rester vigilants sur les gestes barrières à respecter. Et être présents pour les uns et les autres.

Prenez soin de vous et de vos proches. André GAY et toute l’équipe municipale

|  |
| --- |
| * **VACCINATION**
 |

Vous avez + de 75 ans et vous souhaitez vous faire vacciner ? Vous avez besoin d’aides pour réaliser vos démarches ? Alors, n’hésitez pas à téléphoner à la mairie 04 77 76 34 88 en laissant vos coordonnées, nous vous rappellerons. Nous allons mettre en place un groupe d’aide pour prise de rendez-vous et déplacement.

|  |
| --- |
| * **CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**
 |

La réception du Centre Technique Municipal est faite. Nous ferons une inauguration dès que nous le pourrons.

Les associations vont pouvoir transférer leurs affaires. Un GRAND MERCI à tous les artisans qui ont participé à cet ouvrage !

|  |
| --- |
| * **APPARTEMENT**
 |

Les travaux de l’appartement au-dessus de la mairie avancent bien. Il sera disponible à la location au mois de juillet. F3 – surface : 55 m².

|  |
| --- |
| * **URBANISME / LE PLAN LOCAL D’URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)**
 |

Notre commune dispose d'un document d'urbanisme qui permet de projeter sur plusieurs années la morphologie urbaine que la municipalité souhaite donner à sa commune. C'est le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Celui-ci fixe la destination des terrains soit en Zones N (Naturelle), A (Agricole) ou U (Urbanisable).

Opérant sur une seule commune, il était étudié lors de son élaboration à l'échelle communale et chaque commune limitrophe avait son propre document d'urbanisme ainsi que ses propres règles.

Aujourd'hui, notre commune va suivre les règles d'un nouveau document d'Urbanisme, le PLUi. Ce document ne concerne plus une seule commune mais 45. Soit le nombre de commune présentent dans l'ex-communauté d'agglomération Loire-Forez lors du lancement de son élaboration en 2015.

Une réflexion doit être engagée ultérieurement pour construire un document d’urbanisme unique à l’échelle des 87 communes de Loire Forez agglomération.

Le zonage du notre commune au nouveau PLUi a été réfléchi par l'ancienne municipalité avec l'aide de Loire Forez Agglomération. A l'arrivée de la nouvelle équipe, la Version 3 du projet était rédigée. C'est cette version qui est désormais consultable en Mairie, sur laquelle l'arrêt et l'approbation du PLUi seront effectués.

Pour rappel, voici une brève rétrospective de l'élaboration du PLUi :

2016 : Diagnostic de territoire des 45 communes.

2017 : Élaboration du Projet d’Aménagement et de Développement Durables (PADD).
Ce document traduit les orientations générales d’aménagement, d’équipement et de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers.

2018- début 2020 : Traduction réglementaire du PADD.
Définition des zonages, du règlement et des Orientations d’Aménagement Programées (OAP).

Janvier 2021 : Arrêt du projet de PLU intercommunal en conseil communautaire.

Début 2021 : Avis des personnes publiques associées (services de l’Etat, Région, Département, SCOT, chambres consulaires…) et des conseils municipaux sur le projet de PLU intercommunal arrêté.

Fin 2021 : Enquête publique, qui permettra aux habitants de venir exprimer leur avis et faire part de leurs remarques. Elle durera un mois et une fois la date connue un affichage sera effectué en Mairie.

2022 : Approbation du PLUi en conseil communautaire.

|  |
| --- |
| * **BUDGET**
 |

Le budget 2021 a été voté lors du conseil municipal du 26 mars 2021.

|  |
| --- |
| * **ECOLE**
 |

* MEMO INSCRIPTION / A faire rapidement

Pour les familles des enfants nés en 2018.

Une pré-inscription est nécessaire en mairie pour obtenir un certificat d'inscription (avec le livret de famille et un justificatif de domicile). Une attestation vous sera délivrée, elle sera nécessaire pour procéder à l'inscription définitive en contactant la directrice de préférence le mardi (06 07 62 55 87).

* PORTAIL

Le nouveau portail sécurisé avec une nouvelle barrière seront installés pendant les vacances d’avril.

|  |
| --- |
| * **COMPOSTAGE**
 |

Le service transition écologique de Loire Forez agglomération tient à vous communiquer toutes les informations relatives aux séances d’information sur le compostage et la gestion des déchets verts du jardin.

Ces séances ont pour objectifs d’apporter des renseignements aux habitants sur les pratiques du compostage et du paillage des déchets verts (Comment utiliser un composteur ? comment et quand récolter le compost ? à quoi sert le paillage et quels sont ses avantages ?)

Cette réunion donne la possibilité aux usagers de profiter d’une subvention de 50% sur l’achat d’un composteur (offre limitée à un composteur par foyer).

La vente de composteurs en bois à tarif préférentiel se fait à la suite de cette réunion le jour même, sur place.

La jauge des participants est gérée grâce à l’inscription en ligne sur le site :

<https://www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/compostage/>

Vous trouverez toutes les dates des réunions sur le territoire de Loire Forez agglomeration sur le panneau d’affichage à la mairie.

|  |
| --- |
| * **POLICE MUNICIPALE**
 |

Plusieurs contrôles ont été réalisés par la police municipale.

* Contrôle de vitesse à Lucenol, aux Effeuillées et le Bourg.
* Contrôle du stop au carrefour vers la mairie et l’église.

Aujourd’hui, la police est en mode sensibilisation mais dans les jours à venir elle passera en mode verbalisation.

Habitants de Boisset Saint Priest : Soyez vigilants et soyez les 1er à respecter les consignes de sécurité.

|  |
| --- |
| * **CIVISME**
 |

Pensez à sortir vos poubelles tous les quinze jours les vendredis mais pensez également à les rentrer.

Merci de ne pas les laisser trainer sur la chaussée ou la voie publique.

|  |
| --- |
| * **ANIMATION**
 |

Le Foreztival n’aura pas lieu ☹

Mais toute l’équipe organisatrice a réfléchi à une solution pour égayer un peu notre quotidien et permettre aux artistes de faire le show.

Et l’idée du Tour du Forez en 87 jours est née !

C’est une tournée des communes avec une animation par jour, qui aura lieu du 12 mai au 6 août 2021.

*Et pour notre commune la date est le 18 mai 2021. Ce sera un concert !*

Nous reviendrons vers vous avec plus d’informations*.*

|  |
| --- |
| * **BIBLIOTHEQUE**
 |

La bibliothèque est réouverte depuis plusieurs semaines avec le support de nouvelles personnes (dans le respect des règles sanitaires).

Nous tenons à remercier : Florence Pascal, Nathalie Aubertin, Florence Haroux et Magali Verdier qui se sont proposées pour venir en aide à Paulette Faure et Martine Chomienne.

UN GRAND MERCI à **Paulette** et **Martine** qui donnent de leur temps depuis des années et qui continuent encore aujourd’hui à transmettre leur savoir et leur passion aux nouvelles recrues.

**Permanence** : Tous les vendredis de 16h30 à 19h. (sauf vacances scolaires)

**Nouveauté** : Une permanence aura lieu également le Samedi matin 10 avril de 9h30 à 12h.

Pour mémo : L’entrée est située à gauche dans le bâtiment de l’école.

Accessible à tous les habitants-adultes et enfants - et gratuite. Inscription sur présentation d’une carte d’identité et d’un justificatif de domicile.

Vous trouverez à emprunter :

\* pour adultes : romans, romans de science-fiction, romans policiers, nouveaux auteurs, revues …..

\* pour enfants : livres variés pour tous les âges, BD, Manga, revues….

La Bibliothèque fait partie du réseau des Bibliothèques de Loire Forez (plus de 60) ce qui permet de multiplier l’offre et la disponibilité des ouvrages.

« Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe » Jules Renard

|  |
| --- |
| * **ASSOCIATIONS**
 |

 \* Sou des Ecoles
Malgré l'annulation de la Marche et de la Soirée Carnaval, l'équipe du Sou des Ecoles continue de se mobiliser pour préparer le financement des futures sorties pédagogiques. Dans le cadre d'un partenariat local, le sou des Ecoles organise une vente de pizzas début avril, en partenariat avec Pizz'à Vitto à Margerie Chantagret. Si vous êtes intéressés, merci de contacter Angélique Charvolin au 06 87 49 78 87 ou soudesecoles42560@gmail.com.
A noter, une vente de plants devrait avoir lieu début mai, et nous croisons les doigts pour que la kermesse puisse se tenir le vendredi 25 juin. A très bientôt !

|  |
| --- |
| * **NOUVEAUX ARTISANS**
 |

PAYSAGISTE : Alexandre FOUVET tél : 06 19 94 29 63 (AF création paysage)

CARRELEUR : Boris LAFAY tél : 06 10 84 75 14

MENUISERIE AGENCEMENT : Mr FREIFER tél : 07 81 37 13 29 (FMA)

|  |
| --- |
| * **COMMUNICATION**
 |

Merci de noter notre nouvelle adresse mail : mairie@boisset-saint-priest.fr

Mémo -> notre page facebook : <https://bit.ly/38tDDxL>

Bienvenue à nos petits bouts de chou : Will DERAIL (né le 7 janvier) et Corentin TOURNEBIZE (né le 9 mars)

 IPNS